

Office fédéral des affaires
économiques extérieures
Service du développement

RK III 138 / HF 22 / 90

Berne, le 25 janvier 1990

Note à M. le Conseiller fédéral J. - P. Delamuraz, Chef du DFEP

Mandat de l'OSEC en matière de promotion des importations

Par cette proposition, nous vous demandons de nous autoriser à engager

Fr. 1'500'000

destinés à financer le renouvellement, pour 1990, du mandat de l'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC) en matière de promotion des importations en provenance des pays en développement.

Le montant sera débité du volet "promotion commerciale" du crédit de programme de 430 millions de francs pour les mesures de politique économique et commerciale au titre de la coopération internationale au développement (décision du 8 octobre 1986). L'Ordonnance du 12 décembre 1977 concernant la coopération au développement et l'aide humanitaire attribue la compétence financière pour les mesures de politique commerciale de 1 à 5 millions de francs au DFEP, avec accord du DFF et après consultation de la DDA (DFAE).

1. Rétrospective

L'OFAEE contribue depuis 1981 au financement du service chargé à l'OSEC d'informer et de mettre en contact des exportateurs de pays en développement qui en font la demande avec des importateurs suisses. Une évaluation indépendante (1983) de ce service a conclu à son utilité.

Deux types d'activités peuvent être distingués, l'information commerciale et la promotion sélective d'importations de certains pays et/ou produits:

- En matière d'information commerciale, le service de promotion des importations de l'OSEC a reçu, en 1989, de la part d'exportateurs de

pays en développement plus de 2500 demandes de mise en contact avec des importateurs suisses. Ces demandes, mises dans une forme qui convient (un profil d'entreprise est exigé afin de pouvoir informer de manière détaillée les importateurs potentiels), sont publiées dans l'Import-Bulletin de l'OSEC. Ce bulletin paraît une fois tous les deux mois et atteint quelques 4400 destinataires. En 1989, le service a reçu environ 500 demandes d'importateurs qui souhaitaient recevoir la documentation ou les échantillons signalés dans l'Import-Bulletin. Les autres activités d'information commerciale consistent à réaliser des études de marché, tenir à jour et compléter régulièrement un fichier d'importateurs, organiser des visites d'exportateurs en Suisse (30 à 50 par an), conseiller les participants de pays en développement lors de foires commerciales. Enfin, ce service de l'OSEC est chargé de l'édition de la brochure "Comment exporter en Suisse?" qui est publiée en quatre langues (français, anglais, espagnol, portugais).

- En ce qui concerne la promotion sélective d'importations de certains pays et/ou produits, il s'agit essentiellement de fournir une assistance technique dans le domaine de la commercialisation (comprise ici au sens large, c'est-à-dire comprenant toutes les opérations de l'emballage à la présentation sur les points de vente) de produits non-traditionnels. Ce deuxième volet d'activité, introduit fin 1987, doit permettre, grâce à l'assistance technique fournie, de créer de nouveaux courants d'échange. Deux premiers projets-pilotes ont été exécutés en 1989. Il s'agissait de promouvoir l'exportation de produits rwandais et d'organiser un séminaire à l'intention d'exportateurs sélectionnés de trois pays d'Amérique du Sud. Ce séminaire, organisé en collaboration avec l'Université de Saint-Gall, a inclus non seulement la présentation de l'environnement économique et du marché suisses, mais également un programme individuel de visites établi en fonction des besoins de chaque participant. Le résultat escompté est, pour la majorité des entreprises représentées, l'exportation de produits en Suisse dans le courant de 1990. Pour ce qui est du Rwanda, l'accent a été mis sur la promotion de l'exportation vers le marché suisse de haricots verts, de vétiver ainsi que de café et de thé. Les premières livraisons de haricots ont débuté en novembre 1989 et les résultats obtenus seront évalués à la fin de la récolte (mars 1990). En fonction de cette évaluation, une continuation de l'assistance pourrait être envisagée.

2. Programme de travail pour 1990

Le programme de travail du service de promotion des importations de l'OSEC prévoit pour 1990:

- La continuation des activités d'information commerciale liées à l'Import-Bulletin;
- l'informatisation et l'actualisation du fichier d'importateurs;
- une nouvelle édition (forme et contenu modifiés) de la brochure "Comment exporter en Suisse?";
- la participation à Swisstech India 1990 (Bombay, Bangalore);
- le suivi et l'évaluation du séminaire pour exportateurs de trois pays d'Amérique du Sud;
- la clôture et l'évaluation de la phase principale du projet au Rwanda (haricots, café, thé, vétiver);
- la mise sur pied d'un programme en faveur des Philippines;
- l'identification et la préparation d'un programme supplémentaire (Inde?).

Consolidation des actions entreprises en 1989 et identification / mise en oeuvre de nouvelles activités seront donc les priorités pour 1990. Le budget 1990 est en augmentation de 20 pour cent par rapport à 1989. La raison en est simple: le volet de promotion spécifique de projets, développé en 1987 et 1988, arrive à maturité. Pour la première fois, les activités du service de l'OSEC dans ce domaine concerneront toutes les phases du cycle d'un projet, c'est-à-dire l'identification, l'exécution et le suivi. Cinq personnes sont occupées à plein temps au siège de Lausanne. Pour remplir des mandats techniques spécifiques, l'engagement de consultants temporaires est prévu.

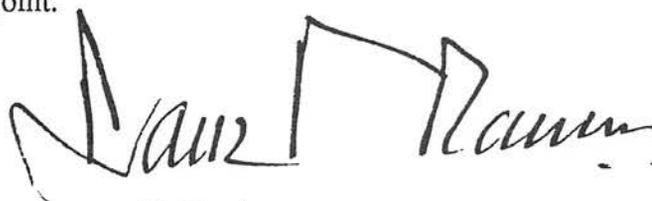
3. Justification

La situation économique de nombreux pays en développement, surtout africains, se caractérise par des déficits commerciaux et publics qui ont provoqué une

stagnation économique et un surendettement. L'adoption de politiques de rigueur, souvent sous forme de programmes d'ajustement structurel, a permis une compression des dépenses de l'Etat, une libéralisation des échanges et un climat d'investissement plus sain. La libéralisation du commerce extérieur (suppression des licences d'importation, modification du tarif douanier, dévaluations) entraîne un accroissement de la demande d'importation qui ne peut être satisfaite, à long terme, que par une croissance des exportations (de préférence non-traditionnelles, car moins sujettes aux fluctuations de prix).

Les pays industrialisés peuvent soutenir les efforts des pays en développement, d'une part, en maintenant leurs marchés ouverts et, d'autre part, en prenant des mesures concrètes financées au titre de la coopération au développement. C'est dans ce cadre qu'il faut analyser le mandat de l'OSEC dans le domaine de la promotion des importations en provenance de pays en développement. Ce projet est donc conforme aux principes de notre politique économique et de développement.

Le DFF a déjà approuvé cette proposition. En cas d'accord, nous vous prions de bien vouloir signer le formulaire ci-joint.



F. Blankart

Annexe: Budget 1990

Copie: - AFF/DFP, attn. M. Emery
- jag, jae, hae, mej, muy

SERVICE "PROMOTION COMMERCIALE EN FAVEUR DES PAYS EN DEVELOPPEMENT"

Récapitulatif enveloppe budgétaire 1990

I	Information et intermédiation	320'000.-	p.1
II	Projet Rwanda	55'000.-	p.3
III	Exécution de projets	608'000.-	p.3
IV	Charges indirectes	517'000.-	p.4
TOTAL		1'500'000.- =====	

SERVICE "PROMOTION COMMERCIALE EN FAVEUR DES PAYS EN DEVELOPPEMENT"

	Budget 1990	(Budget 1989)		
I	<u>Information et intermédiation</u>			
1	Activités permanentes (charges directes)			
11	Information sur le marché suisse			
111	Documentation (acquisition d'ou- vrages de référence et d'études de marché, abonnement à des revues)	2'500.-	(2'500.-)	
112	Fiches produits	8'000.-	(8'000.-)	
	10'500.-	(10'500.-)		
12	"Import Bulletin"			
121	Impression couverture	3'000.-	(1'500.-)	
122	Papier, impression et mise sous pli du bulletin	22'500.-	(17'500.-)	Sous-évaluation en 1989
123	Envoi du bulletin	10'500.-	(10'500.-)	
	36'000.-	(29'500.-)		

	Budget 1990	(Budget 1989)		
13	Accompagnement d'exportateurs, visites de foires, contacts avec milieux importateurs en Suisse	7'700.-	(3'500.-)	2 campagnes de visites aux milieux importateurs
14	Administration			
141	Location et nettoyage des bureaux	16'500.-	(13'500.-)	Sont aussi prévus dans ce poste les frais administratifs découlant des activités de M. Baldin ne pouvant pas être imputés à un projet spécifique
142	Ports	9'000.-	(9'000.-)	
143	Photocopies	1'500.-	(1'000.-)	
144	Télex	1'000.-	(1'000.-)	
145	Téléphone, télécopie	3'000.-	(4'000.-)	
146	Maintenance et exploitation de l'informatique	9'800.-	(-)	
147	Matériel bureau, divers	15'000.-	(13'500.-)	Sous-estimation en 1989
		<u>55'800.-</u>	<u>(42'000.-)</u>	
	Total 1	110'000.-	(85'500.-)	
2	Activités ponctuelles (charges directes)			
21	Nouvelle édition de "Comment exporter en Suisse"	115'000.-	(115'000.-)	Nouvelle conception (présentation et en partie contenu)
22	Edition dépliant sur le service	15'000.-	(15'000.-)	

	Budget 1990	(Budget 1989)		
23	Informatisation du fichier des importateurs	50'000.-	(120'000.-)	Analyse, programmation, saisie
24	Swisstech India 1990 (Bombay, Bangalore)	30'000.-	(-)	Stand d'information, documentation, hôtesse, voyage et séjour délégué du service
	<u>Total 2</u>	210'000.-	(250'000.-)	
	<u>Total "Information et intermédiation" (charges directes)</u>	320'000.-	(335'500.-)	
II	<u>Projet Rwanda (M. Gilles Caspari)</u>			
	Report Rwanda III	55'000.-		Jusqu'à fin février 1990
III	<u>Exécution de projets</u>			
1	Projet "AMSUD"	90'000.-		Suivi d'AMSUD I et travaux préparatoires pour AMSUD II
2	Projet "Philippines"	200'000.-		
3	Projet "Inde"	170'000.-		
4	Frais de déplacement en Suisse et en Europe pour coordination	15'000.-		
5	Réserve, divers	133'000.-		
	<u>Total "Exécution de projets"</u>	608'000.-	(300'000.-)	

	Budget 1990	(Budget 1989)		
IV	<u>Charges indirectes</u>			
1	"Information et intermédiation"	279'000.-	(302'000.-)	Salaires et charges sociales
2	"Coordination et projets"	195'000.-	(153'000.-)	Honoraires G. Baldin + salaire et charges sociales secrétariat
3	Services généraux de l'OSEC à Lausanne	18'000.-	(8'000.-)	Imputations de salaires et charges sociales
4	Prestations de l'OSEC à Zurich (direction + comptabilité)	25'000.-	(-)	Imputations de salaires et charges sociales
		<hr/>	<hr/>	
	Total des charges indirectes	517'000.-	(463'000.-)	
	TOTAL DES CHARGES DIRECTES ET INDIRECTES	1'500'000.-	(1'250'250.-)	

Décembre 1989
Da/Lo

220.3.2

OFFICE FEDERAL DES AFFAIRES
ECONOMIQUES EXTERIEURES

Berne, le 25 janvier 1989

201.2

PROPOSITION no RK III/138/HF 22/90

Courte description:

Financement du service de promotion des importations en provenance des pays en développement de l'Office suisse d'expansion commerciale (OSEC).

Type de mesure:

Promotion commerciale

Institution responsable, agence d'exécution:

Office suisse d'expansion commerciale (OSEC)

Approbation demandée:

1'500'000 francs

Chef du Service du développement:

Directeur de l'OFAEE

Accord DEPARTEMENT FEDERAL DES FINANCES

Département fédéral des
finances

Berne, le 31. 1. 1990

p.o. Le Directeur de l'Administration
fédérale des finances

Décision

Département fédéral de
l'économie publique

Berne, le -7 FEV. 1990

D'accord
Département fédéral
de l'économie publique